FÉDÉRATION
VIGNERONNE
VAUDOISE

Morges, le 4 novembre 2026

Direction Générale de l'Agriculture, de la Viticulture et des Affaires vétérinaires
Olivier Viret et al.

Communication lors de la journée du vignoble vaudois du 12 novembre 2026 à Salavaux

Canicule et sécheresse historique ont exposé la vigne a des conditions exceptionnelles

Le millésime 2026 restera dans les mémoires par ses records de température et la sécheresse. Dans ces conditions extrêmes, la vigne a démontré son potentiel de résilience face au changement climatique. Les vignes adultes dans les terroirs les plus propices ont maintenu leur vigueur, alors qu'une attention particulière était requise pour les plantations et les jeunes vignes où l'irrigation était incontournable.
Les températures moyennes mensuelles ont été plus chaudes que les valeurs de références depuis le mois d'avril avec des écarts extrêmes de juin à septembre jamais mesurés précédemment.
Dans ces conditions exceptionnelles, la vigne s'est bien développée avec des vendanges très précoces à partir de fin août début septembre. Après un début d'année dans la douceur, la vigne a débourré à fin mars. La floraison à fin mai s'est achevée rapidement assurant une bonne nouaison. La pluie s'est faite priée durant tout l'été pour laisser tomber quelques litres localement au mois d'août par des températures restées très chaudes. Les quantités récoltées avec le poids moyens des baies de chasselas historiquement le plus bas jamais mesurés sont en conséquence faibles. Cette réalité, dans un marché toujours très tendu et une crise sans précédent, devrait stabiliser la situation économique, en plus des mesures d'accompagnement pour le redimensionnement et le renouvellement du vignoble.

Conditions climatiques

Températures (figures 1 et 2)

Après un automne et un hiver plus doux que la norme, les conditions printanières ont été favorables au débourrement de la vigne dès le début avril, dans la normalité (fig. 1).
Les températures du printemps et de l'été 2025 se sont déroulées en dent de scie avec un mois de mai dans la norme, suivi d'un mois de juin très chaud (+3.5°C par rapport à la norme de 30 ans à Pully), juillet dans la norme et août plus chauds de 1.4°C, septembre à nouveau dans la norme (fig. 1).
A Pully, la température moyenne durant la période de végétation, du 1er avril au 30 septembre a ainsi été plus chaude de 3.2°C par rapport à la norme, une valeur encore jamais mesurée depuis

le début des enregistrements climatiques au 19ème siècle.

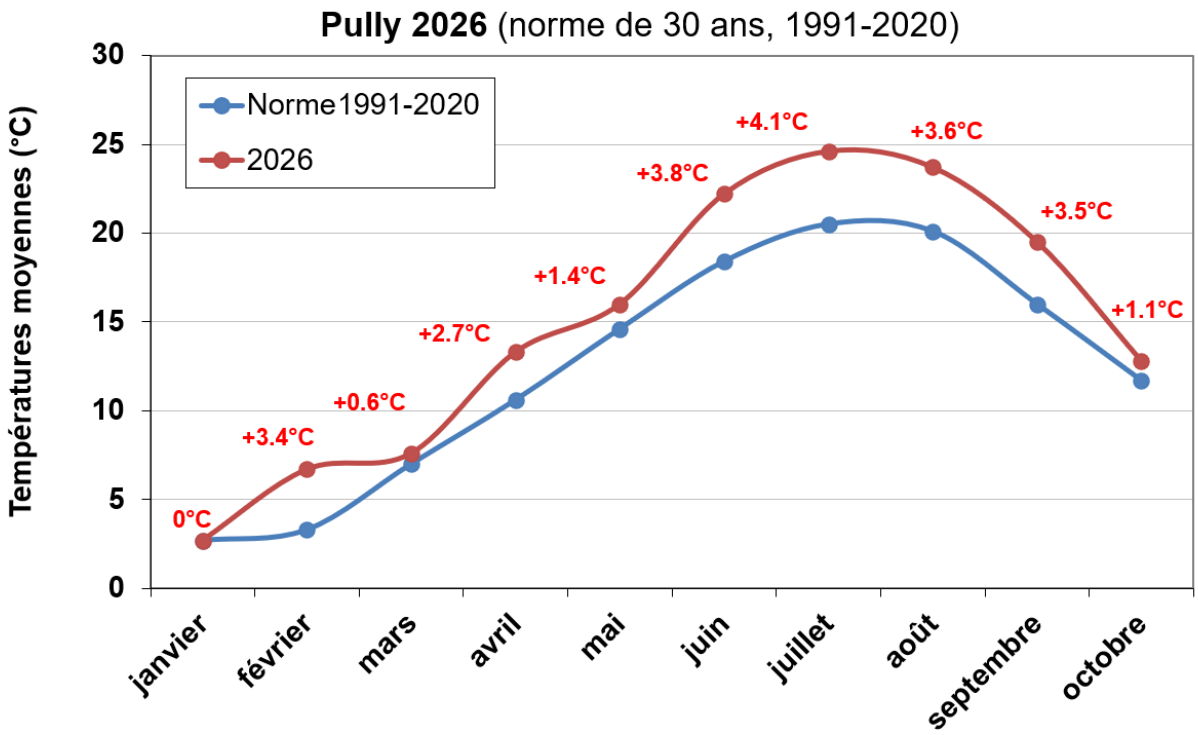


Figure 1. Températures moyennes mensuelles en 2026 à Pully (Agroscope) comparées à la norme de 30 ans (1991-2020, données MétéoSuisse). Durant la période de végétation (1er avril au 30 septembre) la température était de 3.2°C plus élevée que la norme 1991-2020.

Les journées estivales (températures maximales journalière >25°C) et tropicales (max. > 30°C) à Pully avec 36, respectivement 16 jours (fig. 2) permettent de qualifier le millésime de très chaud (en-dessus de la norme pour le nombre de jours estivaux et de 6 fois supérieur pour les jours tropicaux) comparé aux années 2023, 2022, 2017, 2018 et 2003.

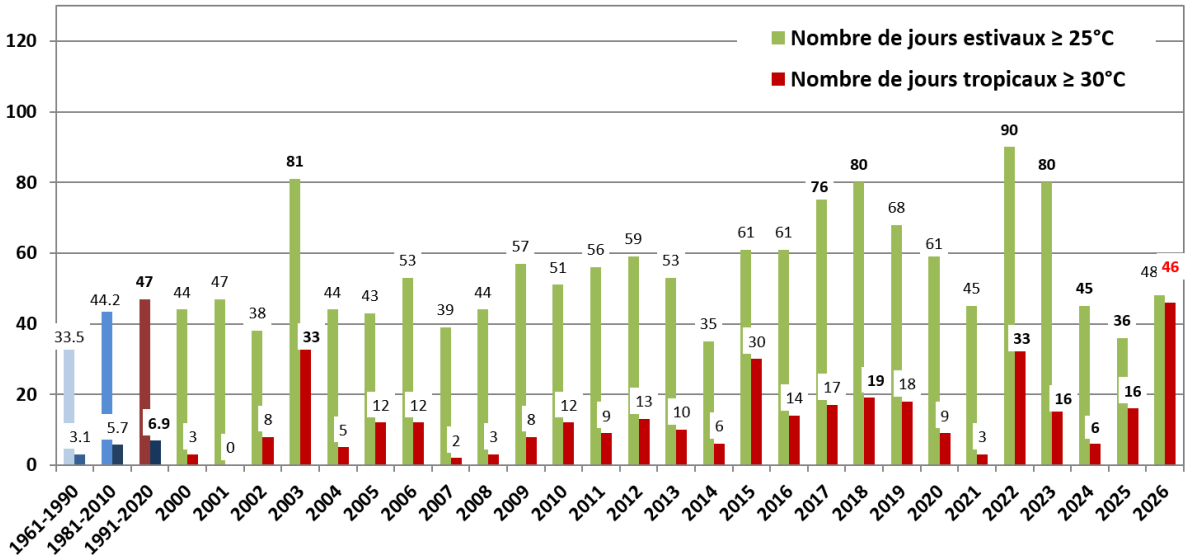


Figure 2. Nombre de journées estivales (Tmax. >25°C) et tropicales (Tmax. >30°C) de 2000 à 2026 à Pully (Agroscope, domaine du Caudoz) comparées aux normes de 30 ans (1961-1990, 1981-2010, 1991-2020, données MétéoSuisse).

Précipitations (fig. 2, tableau 1)
A Pully, l'hiver 2025-2026 se caractérise par des précipitations largement excédentaires en novembre 2025 (+52.8 mm), nettement déficitaires en décembre (-82.4 mm) dans la norme en janvier 2026, puis à nouveau excédentaires en février (+46 mm). A partir du mois de mars et jusqu'en juillet, tous les mois ont été déficitaires, avec un manque de précipitations cumulées depuis le 1er janvier jusqu'à la fin septembre de 295 mm, soit le 64% des précipitations normales.

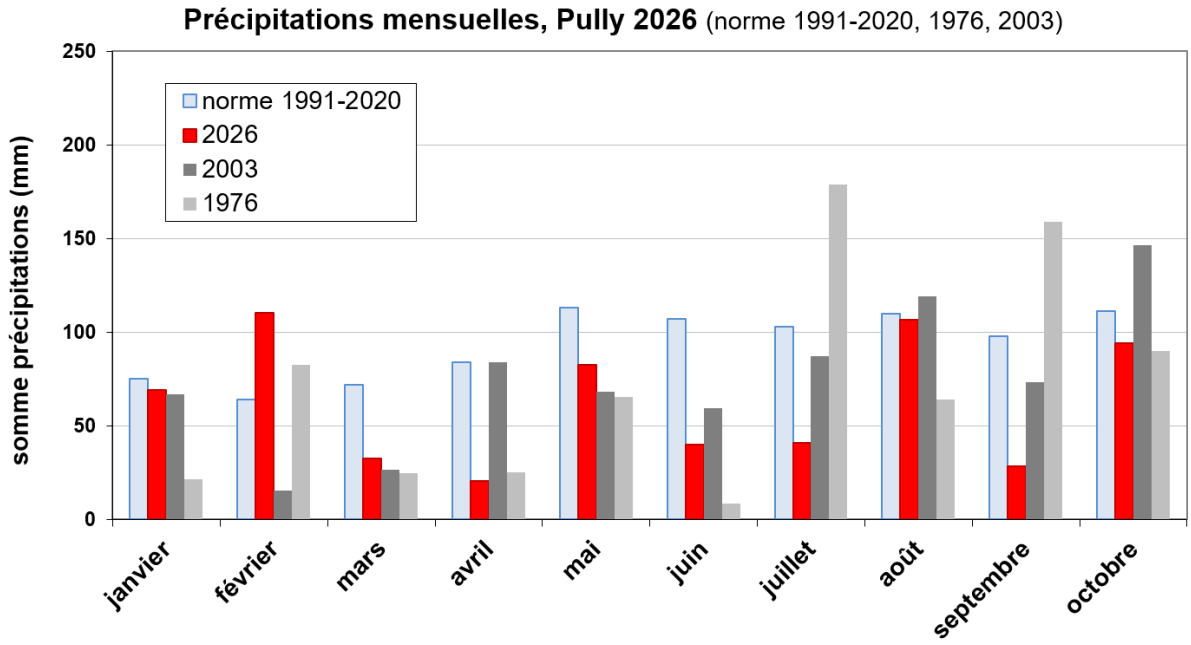


Figure 3. Somme des précipitations mensuelles à Pully (Agroscope) du 1er janvier au 31 octobre 2026, comparée à la norme de 30 ans (1991-2020) et l'année de sécheresse 1976.

Tableau 1. Pully (domaine du Caudoz, Agroscope), écarts en mm et en % par rapport à la norme de 30 ans du cumul des précipitations mensuelles en 2026 (écarts en rouge : précipitations déficitaires ; écarts en bleu : excédentaires). Le déficit de précipitations 2026 de janvier à fin octobre est historiquement le plus haut jamais mesuré dans le bassin lémanique.

PULLY 2026	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	*Somme*
Norme 1991-2020 (mm)	75	64	72	84	113	107	103	110	98	111	*937.0*
2026 (mm)	69.1	110.1	32.3	20.4	82.5	40.1	41.0	106.6	28.2	94.2	*624.5*
Ecart (mm)	-5.9	46.1	-39.7	-63.6	-30.5	-66.9	-62.0	-3.4	-69.8	-16.8	*-312.5*
Ecart (% norme)	*92.1*	*172.0*	*44.9*	*24.3*	*73.0*	*37.5*	*39.8*	*96.9*	*28.8*	*84.9*	*66.6*

Aléas climatiques

Les contraintes climatiques exceptionnelles de l'années viticole 2026 ont été déterminées par quatre phase de canicules successives de juin à août, combinées à un déficit de précipitations historique. Bien que la vigne soit la culture la mieux adaptées à ces conditions particulières, l'irrigation raisonnées est un enjeu majeur pour l'avenir de certains vignobles et pour les jeunes vignes.
Pour l'ensemble de l'agriculture, les pertes ont été considérables, surtout pour les cultures sarclées (pommes de terre, betteraves), les herbages, le maïs et les alpages où les prairies roussies par le rayonnement et la sécheresse n'ont pratiquement pas repoussés durant tout l'été.

A mi-juillet, la grêle est tombée sur le vignoble vaudois de manière très variable et sans graves conséquences, puis le 14 août à Lavaux sans mettre en péril la récolte. A Genève, les conséquences de la grêle et la sécheresse marqué le vignoble qui accuse une demi-récolte.

Comportement de la vigne (tableau 2)

Débourrement

Dans le bassin lémanique, le Chasselas a débourré à fin mars, soit 16 jours plus tôt que la date moyenne observée à Pully en 100 ans d'observation (1925 à 2025).

Floraison

La floraison a débuté à fin mai et a duré un peu plus de dix jours dans d'excellentes conditions, toujours avec près de trois semaines d'avance.

Développement de la haie foliaire

La haie foliaire s'est rapidement développée, accélérée par les conditions très favorables du mois de juin très chaud et sec. L'absence de mildiou en lien avec les conditions caniculaires et sèches de mars à août a permis le développement de feuillages sains avec un minimum de traitements phytosanitaires.

Véraison et maturation

La véraison est intervenue à partir du 20 juillet, comme en 2025, avec trois semaines d'avance sur la date moyenne depuis 1925. La prévision des vendanges par la règle des 100 jours, plus ou moins 7 jours, à compter à partir de la fin de la floraison reste approximative. En 2026, cette durée était de l'ordre de 89 jours pour le Chasselas (fig. 4). Les années chaudes, la période de végétation de la vigne se raccourcit. En 2026, les bois étaient en générale aoûté dès la fin juillet, un signe de la réaction physiologique de la plante aux stress climatiques. La date des vendanges du 7 septembre est la plus précoce jamais observées pour le Chasselas à Pully en 100 ans, soit un mois avant la date moyenne. Dans ces conditions exceptionnelles, les sondages au début septembre étaient à 85.3°Oechsle, des valeurs jamais mesurées précédemment à cette date (Tabl. 2).

Les vendanges se sont déroulées dans d'excellentes conditions météorologiques pour se terminer entre fin septembre et le tout début octobre pour la plupart des cépages avec des sondages records.

Tableau 2. Dates des principaux stades phénologiques à Pully (Agroscope) en 2026 et sondages moyens du chasselas le 20 septembre ou à la date des vendanges, comparés aux données moyennes des observations à long termes à Pully (depuis 1925 pour la phénologie et depuis 1933 pour les sondages le 20 septembre).

Stades de développement (BBCH)	Pully 2026	*Pully - moyenne 1925-2026*	Pully (2026 par rapport à la moyenne)
Pointe verte (09) 	**28 mars**	***13 avril***	**- 16 jours**
Début floraison (61) 	**27 mai**	***14 juin***	**- 18 jours**
Fin floraison (67-69) 	**10 juin**	***27 juin***	**- 17 jours**
Début véraison (81) 	**22 juillet**	***11 août***	**- 21 jours**

Vendanges (89) 	**7 sept.**	***7 octobre***	**- 30 jours (jamais vu)**
Sondage moyen 20 septembre	**85.3°Oe (7 sept.,** 74°Oe 10 août !!)	***70.7°Oe***	**+ 14.6°Oe**

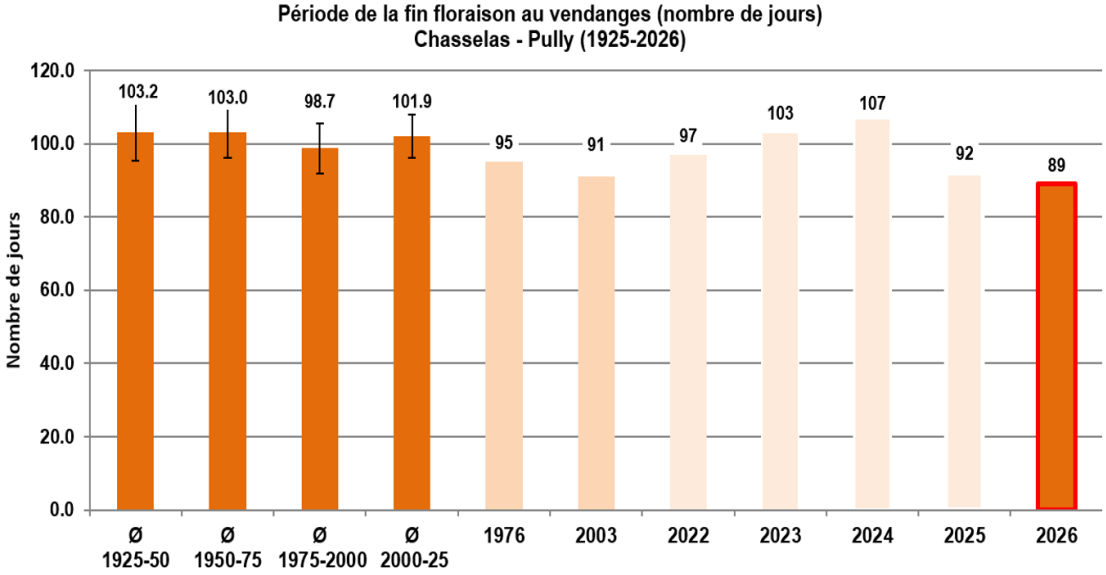
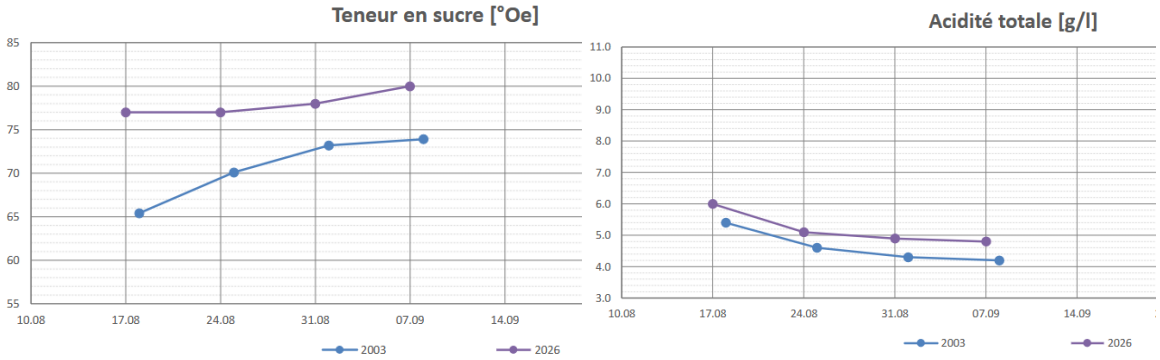


Figure 4. Chasselas, Pully (domaine du Caudoz, Agroscope). Durée de la période allant de la fin de la floraison aux vendanges des millésimes 2022 à 2022 et du millésime 2003 particulièrement précoce et 1976 très sec, en comparaison aux durées moyennes des périodes de 25 ans (1925-1950, 1950-1975, 1975-2000 et 2000-2025). La durée moyenne sur 100 ans est de 101.5 jours +/-7 jours.

Composition des moûts et vinification (sucre, acides, azote assimilable par les levures)
Les conditions climatiques de 2026 ont souvent été comparées à celles de 2003, année de référence pour son été caniculaire. La comparaison de l'évolution de la maturité des baies de Chasselas entre ces deux millésimes montre toutefois que 2026 a été nettement plus extrême que 2003 (fig. 5).



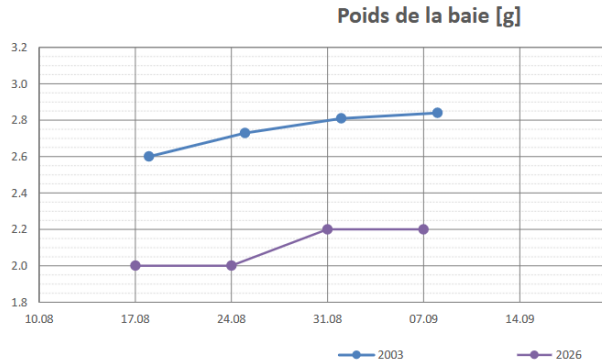


Figure 5. Suivi de maturité du Chasselas en 2026, comparé à 2003 (°Oechsle, acidité totale et poids des baies (DGAV, Laboratoire cantonal de Marcelin, moyenne de 84 parcelles en 2003 et de 57 parcelles en 2026 réparties dans toutes les régions viticoles du canton)

En 2026, le stress hydrique et la canicule ont mené à la dégradation rapide de l'acide malique par la vigne. Les sucres ont quant à eux rapidement progressé dès la fin juillet pour atteindre des valeurs très élevées. Les derniers chasselas ont atteint ponctuellement des sondages au-delà de 90°Oe, les Pinot noir et les Gamay ont souvent dépassé 100 °Oe.
Les conditions caniculaires et sèches de l'été 2026 ont été défavorables à l'assimilation de l'azote par la vigne. De ce fait, les taux d'azote assimilable par les levures ont été généralement faibles à très faibles pouvant induire des fermentations lancinantes voire des arrêts de fermentation fréquents cette année. Par des taux de sucres très élevés, les fermentations alcooliques ne se sont pas toujours achevées, avec des départs de fermentation fructo-lactique à l'origine d'acide acétique qui pouvaient également provenir de flores de levures sauvages indésirables (entre autres *Hanseniaspora* sp.).

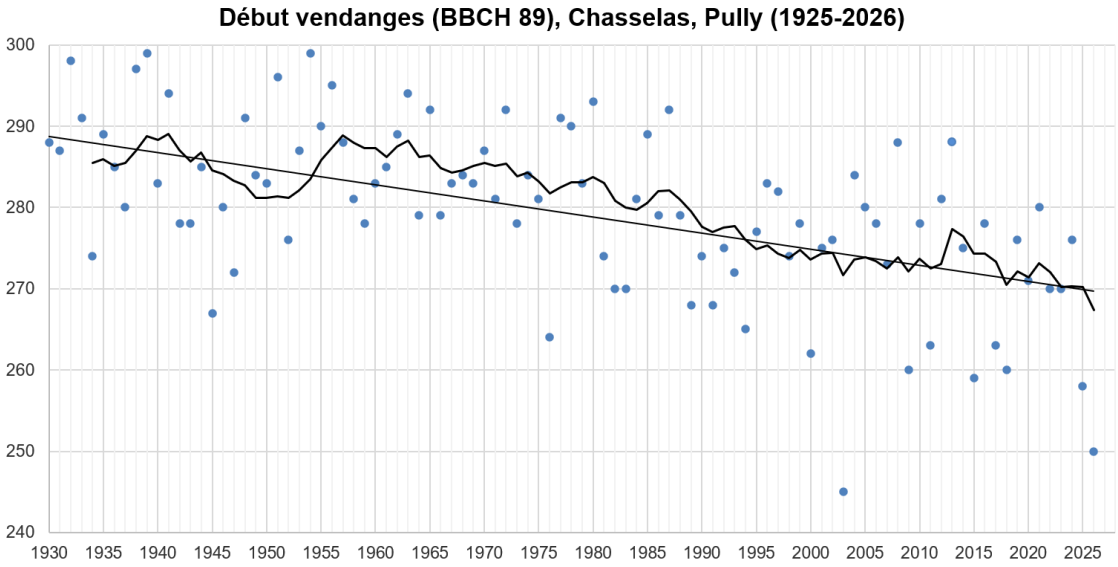


Figure 6. Chasselas, Pully (domaine du Caudoz, Agroscope). Date du début des vendanges (jours courant, 300 = 27 octobre ; 245 = 2 septembre, 250 = 7 septembre en 2026) observé sur une période de 100 ans (moyenne flottante de 10 ans et courbe de tendance). La date des vendanges est devenue plus précoce de l'ordre de 20 jours en 100 ans malgré de fortes variations interannuelles.



Figure 7. En 2026, le stress hydrique et les très hautes températures en juillet et août ont induit des symptômes variables selon les terroirs, les conditions de culture et l'âge des vignes. Les vrilles ont perdu leur turgescence (à droite), des arrêts de croissance des rameaux et des jaunissements prématurés des feuilles (à droite) ont souvent pu être observés.

Maladies fongiques et ravageurs

Après un début d'année particulièrement doux et très sec, le mildiou n'est pratiquement pas apparu en 2026.
L'oïdium est apparu dès la fin du mois de mai de manière ponctuelle pour s'intensifier durant tout l'été.

Organismes de quarantaine

- ***Flavescence dorée***

La flavescence dorée apparue pour la première fois dans le canton de Vaud en 2015 à Lavaux, s'est étendue au Chablais en 2017, puis sur La Côte en 2019. La stratégie de lutte mise en œuvre a permis d'éliminer la maladie sur La Côte. En 2025, l'ensemble des périmètres de lutte du canton représentait 527 ha. A Lavaux, la situation est sous contrôle, en revanche on assiste dans le Chablais à une importante augmentation des périmètres avec l'extension des foyers existants et l'apparition de nouveaux foyers. La flavescence dorée nécessite un suivi régulier que les exploitants sont le mieux à même de réaliser. Dans les périmètres de lutte, la lutte insecticide contre la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*), le contrôle symptomatique, l'arrachage des plantes atteintes et la plantation de matériel végétal traité à l'eau chaude, également pour le remplacement de plants dans les parcelles en production, sont les principaux axes prophylactiques de la lutte contre la flavescence dorée.
Le vecteur *Scaphoideus titanus* est présent depuis plusieurs années sur l'ensemble du bassin lémanique. Son expansion se poursuit actuellement dans l'ensemble du Nord vaudois.

- ***Scarabée japonais (Popillia japonica)***

Le scarabée japonais, présent au sud des Alpes depuis 2017 et découvert pour la première fois en 2025 dans le canton de Vaud (Yvorne, Etoy, Montreux, Romanel s/Lausanne et Bursins/ Gilly), en lien avec les grands axes du trafic routier, a nécessité des mesures d'accompagnement spécifiques en 2026. Cet organisme de quarantaine transporté involontairement par le trafic et le matériel végétal est resté actif dans les secteurs concernés avec une extension du foyer de Bursins/Gilly vers la ville de Gland impliquant une adaptation de la zone délimitée.
Alors qu'en 2025 le nombre de captures était de 30 individus au total, la campagne de capture avec les mêmes 140 pièges placés dans les zones à risques ont mené à la capture de 140 adultes du scarabée japonais.

Il est important de rappeler que cet organisme de quarantaine est soumis à une obligation d'annonce. Ainsi, tout cas suspect doit donc être communiqué à l'inspectorat phytosanitaire cantonal.
Pour tout complément d'information, s'en référer au site de l'inspectorat phytosanitaire cantonal de la DGAV (www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/divers ch).